

COMPTE-RENDU
Réunion du 20 juin 2024

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du vendredi 14 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le jeudi 20 juin 2024 à partir de 18h00 à SALAUNES (Salle des fêtes).

Nombre de votants	28
Nombre de pouvoirs	7
Excusés	4

A l'ordre du jour :

➤ **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 14 mai 2024 ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°98-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes :

MARCHES PUBLICS	
14/05/2024	DECISION N° 2-2024 - Signature du marché de fourniture et livraison de colonnes aériennes pour le tri du verre - Reprise et traitement des colonnes usagées

➤ **Famille et solidarité**

- Reprise en régie du Relais petite enfance.
- Adoption de la nouvelle tarification des activités péri et extra -scolaires (enfance et jeunesse).

➤ **Ressources humaines**

- Personnel communautaire- Création d'un poste permanent d'éducateur de jeunes enfants à temps complet suite à la reprise en régie du relais petite enfance ;
- Personnel communautaire-Création d'un poste permanent d'animateur/trice du relais petite enfance à temps complet et autorisation à recruter un contractuel ;
- Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs ;

➤ **Finances et marchés publics**

- Fonds de concours 2024 - Communes de Castelnau-de-Médoc et Saumos ;
- Avenant n° 2 au Contrat de Délégation de Service Public pour la gestion, L'exploitation, la maintenance et l'entretien des structures multi- accueil et RPE – reprise en régie la gestion Relais Petite Enfance ;
- Avenant n°1 au lot 8 du marché public n°A0-02-2022 – « Enlèvement et traitement des déchets dangereux, batteries, huile minérale » - Autorisation de signature au Président ;
- Budget Principal – Modification de la régie d'avances.

➤ **Tourisme**

- Office de Tourisme intercommunal MEDOC PLEIN SUD- Convention d'objectifs et de moyens – Année 2024.

53-06-24	Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 14 mai 2024	POUR	UNANIMITE
54-06-24	Reprise en régie du Relais Petite Enfance	POUR	UNANIMITE
55-06-24	Adoption de la nouvelle tarification des activités péri et extra-scolaires (enfance et jeunesse)	POUR	UNANIMITE
56-06-24	Personnel communautaire – Création d'un poste permanent d'éducateur de jeunes enfants à temps complet suite à la reprise en régie du relais petite enfance	POUR	UNANIMITE
57-06-24	Personnel communautaire – Création d'un poste permanent d'animateur/trice du relais petite enfance à temps complet et autorisation à recruter un contractuel	POUR	UNANIMITE
58-06-24	Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs	POUR	UNANIMITE
59-06-24	Fonds de concours 2024 – communes de Castelnau de Médoc et Saumos	POUR	UNANIMITE
60-06-24	Avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation, la maintenance et l'entretien des structures multi-accueil et RPE – Reprise en régie la gestion relais petite enfance	POUR	UNANIMITE
61-06-24	Avenant n°1 au lot 8 du marché public n° A0-02-2022- « Enlèvement et traitement des déchets dangereux, batterie, huile minérale » - Autorisation de signature au Président	POUR	UNANIMITE
62-06-24	Budget principal – Modification de la régie d'avances	POUR	UNANIMITE
63-06-24	Office de tourisme intercommunal MEDOC PLEIN SUD – Convention d'objectifs et de moyens – Année 2024	POUR	UNANIMITE